

Projet Pédagogique Annuel 2023

Les
P'tits loups
Accueil de loisirs
Montignac-Lascaux

Vallée
de l'
Homme
Communauté de Communes



*Maison de l'Enfance,
Chemin de Gouny- 24290 Montignac
05 53 51 90 25 - 07 57 40 65 90
alshlesptitsloups@cc-vh.fr*

Table des matières :

I. Notre accueil de loisirs : « Les P'tits Loups »	3
A. Présentation de la structure :	3
B. Nos valeurs éducatives :	4
II. L'équipe d'animation :	5
A. Trombinoscope :	5
B. La responsable :	6
C. Les animatrices :	6
1. Leur rôle au sein du centre :	6
2. Réunions d'équipe et temps de formation :	7
D. Le personnel complémentaire :	7
1. Les stagiaires :	7
2. Les agents techniques :	7
3. Les intervenants extérieurs :	8
III. Le fonctionnement de l'ALSH :	8
A. Modification de fonctionnement : gestion unique du centre de loisirs lors des petites vacances :	8
B. Renseignements généraux :	8
C. Accueil d'enfant(s) porteur(s) de handicap(s)	9
D. Accueil d'enfants avec PAI	10
E. Une journée type :	11
IV. Nos objectifs pédagogiques :	13
V. Projets en cours et souhaits pour l'année :	16

I. Notre accueil de loisirs : « Les P'tits Loups »

A. Présentation de la structure :

La Maison de l'Enfance a ouvert ses portes en 2015. Celle-ci abrite notre accueil de loisirs « Les P'tits Loups », la ludothèque « Des copains et des jeux », la crèche « Les Lutins » et le Relais Petite Enfance (RPE).

Notre ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a une capacité d'accueil de 40 enfants les mercredis, et pendant les vacances scolaires.

La structure (gérée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme) est ouverte de 7h30 à 18h30 les mercredis et durant les vacances scolaires (sauf vacances d'été et de Noël, voir page 8)

- Sur place, nous avons accès à différents espaces :

Espaces intérieurs :

- Une très grande salle modulable qui est la pièce principale du centre ;
- Une salle de sieste qui fait aussi office de salle d'activité ;
- Deux réserves de matériel ;
- Une grande pièce pour les sanitaires ;
- Un hall d'entrée ;
- Une ludothèque ;
- Le bureau de la direction.

Espaces extérieurs :

- Une esplanade en accès direct ;
- Un jardin à l'avant du centre
- Une grande étendue d'herbe à « l'arrière du centre », avec une structure de jeux, des toboggans et des cages de foot modulables

Les locaux sont aménagés de la manière la plus fonctionnelle possible en optimisant les espaces. Penser et organiser l'aménagement permet de favoriser le bien-être, la sécurité et l'appropriation des lieux par les enfants ainsi que de poser des repères. Les repas sont pris au Centre International de Séjour du Bleufond, un bâtiment mitoyen auquel nous avons un accès direct grâce à un portail.

- A proximité :

De par notre situation géographique, nous avons la chance de pouvoir nous rendre à pied en centre-ville pour aller :

- Au cinéma

- A la bibliothèque
- Au gymnase
- A la future piscine (en cours de construction).

B. Nos valeurs éducatives :

Le projet pédagogique de notre accueil de loisirs, traduit l'engagement de l'équipe envers les enfants à travers les objectifs que nous nous sommes fixés et concrétise les valeurs de notre Communauté de Communes exprimées par le Projet Éducatif.

Il est l'outil de référence pour nous aider à construire nos animations et à traduire nos volontés pédagogiques sur le terrain.

Nous souhaitons défendre avec implication les valeurs éducatives suivantes :

- L'unicité de l'enfant au sein d'un groupe
- Le vivre ensemble
- La bienveillance et la sécurité affective
- Le respect (de soi, de l'autre et de l'environnement)
- L'autonomie

En tant que responsables de la sécurité physique, affective et morale des enfants nous ne proposons pas des projets forcément à destination de l'ensemble des enfants accueillis, mais adaptés à chacun d'eux. Nous tenons compte de nombreux facteurs pour mener des projets avec un groupe, notamment, la nature des activités, les besoins, et la capacité de chacun des enfants.

En accueillant des enfants d'âges différents, nous devons être vigilants sur le respect du rythme de vie de l'enfant. Cela passe entre autres par une organisation de la journée dans laquelle sont mis en place des temps de sieste ou de repos. Et parce que les enfants ont besoin de moment à eux, où ils ont le libre choix de leur occupation nous mettons en place des moments de « temps libre » où chacun est libre de faire l'activité de son choix ou de ne rien faire.

En tant qu'accueil de loisirs, et au même titre qu'à l'école, nous sommes dans un lieu où l'enfant découvre la vie en collectivité. Cet apprentissage est nécessaire pour que chacun trouve sa place dans la société. Pour cela nous veillons à sensibiliser les enfants à l'écoute, au dialogue, à la parole de chacun, au respect de règles communes. Ces règles sont indispensables pour le bon fonctionnement de la structure. Nous avons donc mis en place un règlement intérieur ainsi qu'une charte de vie élaborée avec les enfants pour promouvoir le « vivre ensemble ».

Cette charte de vie permet de donner des marques claires et concises aux enfants. animateurs et enfants établissent un cadre de vie précis en donnant des repères sur

les droits et devoirs de chacun. Le tout symbolisé sur un support adapté, créé avec les enfants et accessible à tous, tout au long de l'année.

II. L'équipe d'animation :

A. Trombinoscope :



Notre équipe s'investit et déploie l'énergie nécessaire pour atteindre les buts fixés, en n'oubliant jamais que les enfants sont en vacances ou en période de détente.

Elle met en place des projets d'animations qui font échos au projet pédagogique ou aux demandes des enfants.

B. La directrice :

Samira, en tant que directrice encadre, gère, évalue et coordonne le travail de l'équipe d'animation. Elle assure la gestion quotidienne du centre de loisirs.

Elle veille au respect de la réglementation, se tient informée des éventuelles évolutions de cette dernière et en informe l'équipe.

Elle est à l'écoute et disponible pour les familles afin de s'inscrire dans une démarche de dialogue et instaurer une relation de confiance.

Elle s'assure du bon encadrement, de l'évaluation des stagiaires et est garante du projet pédagogique (construit avec l'équipe)

Elle veille, également, à ce que tout se passe le mieux possible, tout en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité.

Dans notre accueil de loisirs, nous avons fait le choix d'une directrice qui soit aussi sur le terrain, et c'est la raison pour laquelle Samira est outre, ses fonctions de directrice, une animatrice à part entière.

C. Les animatrices :

1. Leur rôle au sein du centre :

L'équipe d'animation composée de Samira, Nadia, Isabelle et Kathy (toutes diplômées BAFA) s'efforce d'atteindre les objectifs fixés dans un climat d'entraide et d'échanges, le plus agréable possible.

L'animatrice est chargée d'animer un groupe d'enfants et doit selon nous, savoir imaginer et organiser des activités diverses adaptées à l'âge de ces enfants (jeux, sorties, goûters, activités sportives ou manuelles...) Le tout en s'assurant bien évidemment de leur sécurité (physique, morale et affective).

Aussi, il doit respecter la réglementation et la connaître.

Il se doit également de se référer au projet pédagogique mis en place au sein de son établissement afin d'exercer son métier avec le plus de cohérence possible. Il doit veiller à sa posture auprès des enfants et des familles (respect, écoute et motivation)

Il est membre d'une équipe qui se doit d'être solidaire, et doit donc savoir travailler en équipe, être polyvalent, savoir s'adapter et faire preuve de prises d'initiatives.

Enfin, pour être un bon animateur, il faut savoir régulièrement évaluer ses propres actions.

2. Réunions d'équipe et temps de formation :

Notre équipe est composée en grande majorité d'animateurs permanents. Si cela permet d'envisager des actions sur le long terme et d'offrir une stabilité et des repères aux enfants il y a un risque qu'une « routine » s'installe. Pour s'en protéger l'équipe d'animation est amenée à se poser des questions :

- Les activités proposées sont-elles bien adaptées au public accueilli ?
- Sont-elles en cohérence avec le projet pédagogique ou avec les demandes des enfants ?

Des temps de réunions (ponctuelles, préparations des mercredis, des vacances, bilans, échanges en équipe) constituent notre support de réflexions et de débats et peuvent nous aider à répondre aux questions que nous nous posons.

Le métier d'animateur évoluant constamment, notre équipe d'animation a la possibilité de suivre chaque année des formations dispensées par des associations et par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Ainsi nos compétences s'en trouvent d'avantage développées.

D. **Le personnel complémentaire :**

1. Les stagiaires :

Tout au long de l'année, de façon plus ou moins régulière nous accueillons des stagiaires (BAPAAT, BAFA, CAP Petite Enfance, stages d'observations, stages de découvertes professionnelles). Cet accueil revêt une importance particulière.

Il nous semble, en effet, primordial d'accueillir avec sérieux les stagiaires et de mettre en place des accueils les plus individualisés possibles.

Ainsi le stagiaire se trouvera dans un environnement propice à l'apprentissage des différentes compétences nécessaires à l'animation (en fonction bien sûr de la nature de son stage). C'est l'occasion pour nous de partager notre expérience et de confronter notre travail et notre fonctionnement à des regards extérieurs, nous permettant nous aussi de continuer à apprendre et d'évoluer.

2. Les agents techniques :

Au quotidien le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et le bon accueil des enfants n'est possible que grâce à l'action collective des personnels dits « techniques » (agents communaux, personnes chargées de l'entretien des locaux, agents de restauration, jardinier...). Ils sont des membres à part entière de l'équipe éducative.

Notre collègue Jean-Christophe, est précieux à l'équipe. Il est souvent notre « sauveur », disponible et efficace dans notre vie quotidienne lorsque nous rencontrons des problèmes « techniques ».

3. Les intervenants extérieurs :

Nous sollicitons de temps à autres des intervenants extérieurs, comme par exemple des animateurs de la fédération nationale des Francas, une association qui développe des actions éducatives sur le territoire. (Sur de nombreux domaines, tels : conseil, accompagnement, gestions d'activités, production de ressources pédagogiques, formation et qualification des acteurs éducatifs)

Nous sollicitons également d'autres intervenants indépendants (conteuses, sophrologue, professeur de cirque...) ou émanant de structures dites « publiques » (par exemple, agents du Sictom, de la SMBVVD, gendarmes de la Maison de Protection des Familles de la Dordogne...)

III. Le fonctionnement de l'ALSH :

A. Modification de fonctionnement : gestion unique du centre de loisirs lors des petites vacances :

Jusqu'au 1^{er} février 2023, lors des petites vacances scolaires, les enfants d'âge maternel étaient accueillis par notre centre « Les P'tits Loups » et ceux d'âge primaire par le centre associatif de l'Amicale Laïque « les Cro-mignons », au sein du même bâtiment (Maison de l'Enfance)

Afin de clarifier l'organisation, il a été décidé que seul notre accueil de loisirs serait en charge des enfants (maternels et primaires) lors des petites vacances scolaires.

En ce qui concerne la période estivale, les enfants seront accueillis dans les mêmes locaux, mais à la charge des Cro-mignons.

B. Renseignements généraux :

Nous accueillons des enfants de 3 à 13 ans venant de tout milieu socioculturel, les mercredis et durant les vacances scolaires (sauf vacances d'été, comme mentionné ci-dessus et vacances de Noël)

L'accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 avec la possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les repas sont fournis par le CIS, Centre International de Séjour « Le Bleufond » et sont pris dans leurs locaux, situés à l'arrière du centre de loisirs.

Nos goûters sont quant à eux BIO ou locaux.

Les enfants sont répartis en groupe en fonction de leur âge (possiblement malléable en fonction de la maturité de chaque enfant)

- Les Crocodiles : 3-5 ans
- Les Phoenix dorés : 6-8 ans
- Les Maxi Mew : 9-13 ans

Les mercredis, malgré l'existence de groupes, les enfants ont la possibilité (dans la mesure du possible) de se positionner à l'envie sur une des activités proposées.

Pendant les vacances, chaque groupe a un planning adapté à son âge, et les groupes peuvent parfois être associés sur une activité particulière.

Les sorties sont quant à elles choisies et organisées en fonction de l'âge des enfants.

C. Accueil d'enfant(s) porteur(s) de handicap(s)

En référence à la loi du 11 février 2005, concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nous nous inscrivons dans une démarche d'accueil d'enfant porteur de handicap.

Lorsque la situation se présente, nous entrons dans une démarche de préparation et de dialogue avec l'enfant, sa famille et l'équipe pédagogique afin de préparer au mieux son accueil.

Nous essayons aussi de penser à notre manière de sensibiliser les enfants qui fréquentent déjà notre accueil à la question du handicap.

En outre, nous essayons de veiller à sa sécurité physique, affective et morale, et à ce qu'il se sente reconnu comme un enfant à part entière au sein d'un groupe ; tout comme le fait de prendre plaisir aux activités auxquelles il participe.

Hélas, nous sommes peu ou pas formés pour accueillir et surtout encadrer des enfants en situation de handicap.

Conscients de ce manque et dans cette volonté de changer les choses, nous essayons actuellement de former certains de nos agents afin de mieux favoriser l'inclusion des enfants handicapés en accueil de loisirs.

En ce qui concerne notre bâtiment, nous avons eu la visite de techniciens spécialisés à la mise en accessibilité et des aménagements (mineurs) sont à l'étude. A ce jour, ils n'ont pas encore été réalisés.

D. Accueil d'enfants avec PAI

Nous accueillons régulièrement des enfants ayant un PAI : Projet d'Accueil Individualisé.

Ce document écrit concerne les enfants ayant un problème de santé, comme par exemple une pathologie chronique (asthme, diabète...), une allergie ou une intolérance alimentaire.

Peuvent aussi être concernés les enfants atteints d'une maladie de longue durée.

Le PAI, écrit par un médecin, en concertation avec la famille de l'enfant, précise donc les adaptations à apporter à la vie de l'enfant au sein de notre accueil de loisirs.

Il comprend les prescriptions médicales et les protocoles d'urgence. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance d'un médecin.

Chaque enfant ayant un PAI a sa trousse de secours individuelle avec les instructions à suivre en cas d'urgence.

Un classeur répertoriant les enfants porteurs de PAI est à disposition de l'équipe d'animation.

Il est important que chaque membre de l'équipe soit informé de l'état de santé de l'enfant et des conduites à tenir en cas d'urgence ou des aliments à éviter en cas d'allergie.

E. Une journée type :



7 h 30- 10 h 00 : Accueil échelonné des enfants et enregistrement des présences.

Les enfants sont en activité libre (jeux de société, construction, dessin, lecture, activité simple, ou jeux à l'extérieur si le temps le permet)

Nouveau cette année :



De 8h30-9h30 : Pour ceux qui le souhaitent : **Collation** de fruits en libre-service (il s'agit d'un encas, et cela ne remplace en aucun cas le petit-déjeuner pris à la maison)



10 h 00 - 11 h 45 : Temps d'activités.

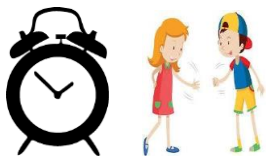
Plusieurs activités sont proposées (un effort est fait quant au contenu des activités afin qu'il y en ait pour tous les goûts : activité sportive, manuelle ou culturelle, activité nature...)



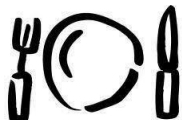
11 h 45 - 12 h 15 : Temps libre, suivi d'un passage aux

sanitaires avant de se rendre à la cantine.

Si la météo est favorable, nous proposons systématiquement aux enfants qui le souhaitent un moment où ils peuvent aller **jouer dehors** avant le repas.



Arrivée ou départ éventuel des enfants inscrits en demi-journée

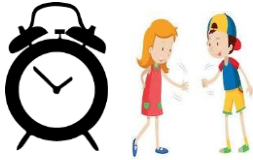


12 h 15 - 13 h 30 : Temps du repas.

Pour rappel, les repas sont pris dans les locaux du Centre du Bleufond, situé juste derrière l'accueil de loisirs.



13h30-13h45 : Pour tout le monde, si le temps le permet, possibilité de jouer dehors.



Arrivée ou départ éventuel des enfants inscrits en demi-journée.



13h45-14h : Temps de retour au calme :

- Pour les Crocodiles : Lecture de contes ou histoires et départ à la sieste pour ceux qui en ont besoin.
- Pour les Phoenix dorés et les Maxi Mew : activités libres mais calmes avant les ateliers de l'après-midi.



14 h 00 - 15h 45 : Activités de l'après-midi



15 h 45 - 16 h00 : Temps libre : Moment où les enfants peuvent jouer dehors avant le goûter ou en autonomie à l'intérieur.



16 h 00 : Goûter



16h30-18h30 : Temps libre en intérieur ou extérieur et **départ échelonné** des enfants

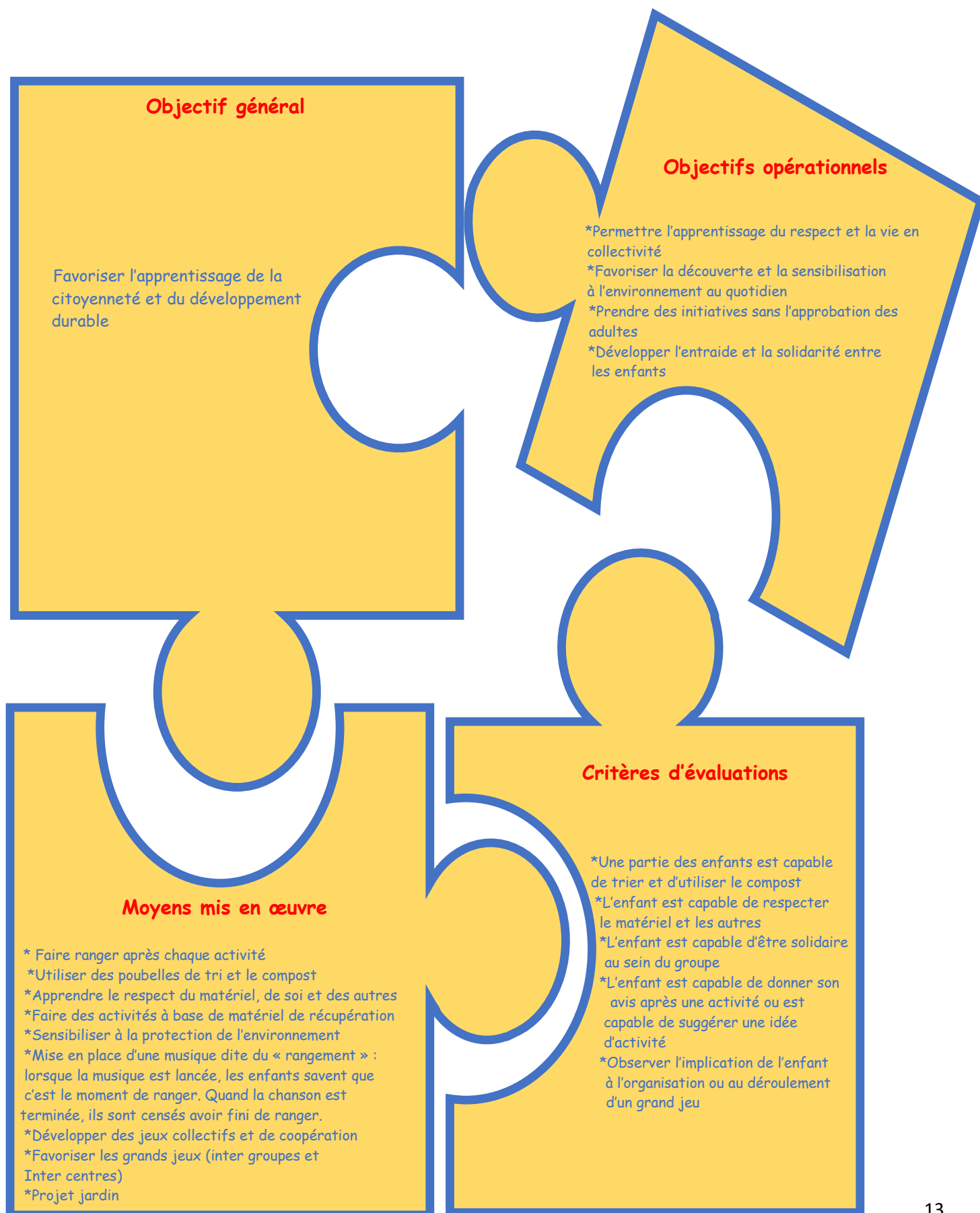


La sieste est proposée aux enfants, mais elle n'est en aucun cas imposée. Chaque enfant est différent et nous essayons de respecter le rythme et les besoins de chacun.

En ce qui concerne les activités, elles sont proposées, mais l'enfant peut aussi choisir de ne rien faire (dans la mesure du possible !)

IV. Nos objectifs pédagogiques :

Nous avons souhaité axer notre projet sur trois principaux objectifs, chacun décliné avec ses objectifs opérationnels, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et les critères d'évaluations.



Objectif général

Favoriser l'épanouissement individuel au sein d'un groupe

Objectifs opérationnels

- *Laisser l'enfant choisir son activité
- *Prêter attention aux besoins et aux envies de l'enfant en se portant garant de sa sécurité
- *Permettre à l'enfant d'aller vers plus d'autonomie
- *Favoriser l'entraide au sein d'un groupe
- * Favoriser l'apprentissage de l'autonomie

Moyens mis en œuvre

- * Mise à disposition d'une boîte à idées
- *Sensibiliser l'équipe au « laisser faire » (développer l'imaginaire et la créativité ou choix de ne rien faire !)
- *Accorder de l'importance aux caractéristiques et aux besoins particuliers de chaque enfant
- *Temps libres pour échanger entre copains (Discussions, lecture de livres d'un plus grand à un plus petit)
- *Etre à l'écoute

Critères d'évaluations

- *Etre capable de prendre des initiatives
- *Etre capable de réaliser les gestes simples du quotidien
- *Faire un bilan auprès des enfants après chaque période de vacances ou fin de période

Objectif général

Développer les échanges et les partenariats

Objectifs opérationnels

- * Mener d'avantages d'actions en faveur de la parentalité, en impliquant les familles à la vie du centre
- * Favoriser les relations et les échanges avec des personnes extérieures
- * Organisation d'inter-centres
- * Collaboration avec les services locaux

Moyens mis en œuvre

- * Proposition de temps d'échanges conviviaux aux familles (invitations à certains goûters de fin d'année)
- * Développer les liens et la communication entre les familles et le centre de loisirs
 - * Permettre aux parents de participer à la vie du centre à travers différentes actions à mettre en place (par exemple séances d'activités ouvertes aux familles et partage de savoir-faire divers)
- * Organisation de journées inter-centre.
- * Mise en place d'ateliers avec des intervenants locaux ou spécialisés dans certains domaines (ex : Sictom, SMBVVD, les Francas, ...)

Critères d'évaluations

- * Observer l'implication et la participation des familles aux moments conviviaux proposés
- * Evaluer les compétences acquises lors des ateliers avec intervenants
- * Bilan après les ateliers ou les journées inter-centre

V. Projets en cours et souhaits pour l'année :

Projet jardin :

Depuis quelques années nous avons créé un jardin au centre de loisirs. Ce dernier permet de sensibiliser les enfants à l'environnement, d'apprendre les bases du jardinage et de la culture, d'embellir les espaces extérieurs, de comprendre les cycles de la nature, celui des saisons et de les responsabiliser. Il s'agit surtout de créer un nouvel espace, un lieu de vie à part entière au sein de la structure. En effet, les enfants peuvent s'y amuser, mais aussi planter fleurs et fruits ou légumes de saison. C'est aussi l'espace où nous pouvons mettre en place certaines activités liées à la biodiversité.

Projet biodiversité :

Depuis quelques temps, un projet a été lancé et orienté vers la Biodiversité.

Le but était de faire prendre conscience aux enfants des atouts et contraintes liés à la biodiversité dans leur environnement proche.

Dernièrement, nous avons mis en place plusieurs partenariats avec des organismes spécialisés tels que la Ligue Protectrice des Oiseaux, l'Observatoire de la biodiversité...

De nombreuses activités ont ainsi été menées (entre autres, nous sommes devenus établissement refuge des oiseaux, avons mis en place un abri à hérisson...)

Cette année nous poursuivrons dans cette démarche pour aider les enfants à devenir acteurs de la préservation de la biodiversité, de façon à ce qu'ils en deviennent « Les Petits Ambassadeurs »

Nos souhaits :

Durant ces deux dernières années, nous avons été, comme beaucoup, impactés par la crise sanitaire liée au Coronavirus. En tant qu'accueil collectif de mineurs, nous avons été soumis à un protocole sanitaire strict afin de tenter de contenir cette pandémie. (Sens de circulation au sein des bâtiments, désinfection quotidienne, impossibilité de faire pénétrer les familles dans l'enceinte de l'établissement...)

Malheureusement, cette crise a contribué à diminuer les relations sociales et à déshumaniser les hommes que nous sommes. Certains de nos projets ont dû être stoppés, d'autres n'ont pu voir le jour...

Conscients de cet impact négatif, nous souhaiterions, cette année mettre en place d'avantages d'échanges avec l'extérieur et avec les familles.

Il est important que les enfants puissent à nouveau s'ouvrir au monde et que les familles puissent voir et connaître les lieux fréquentés par leurs enfants, mais aussi et surtout refaire de notre structure un lieu de vie qui leur appartienne, petits et grands.

L'accueil de loisirs Les P'tits Loups est un lieu de convivialité, de rencontres, de loisirs et d'éducation. Par ce projet pédagogique, qui nous servira de référence tout au long de l'année à venir, nous souhaitons montrer au plus grand nombre ce que nous faisons, ce que nous ferons et ce que nous défendons. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour poser vos questions.